

Le 04 décembre 2024

217 rue Marcoz,
73000 Chambery
vincent.biays@orange.fr
06 80 01 82 51

REVISION DU PLU

Réunion n°28 - examen des OAP- 08 novembre 2024

Siret 335 214 698 0007B
APE 742A

Participants : M BLANC Maire , M MERLE, M ALONZI, M LAGRUT (excusé), M FONTENEAU, M SAINT-POL (Excusé), Mme SALLES, Mme GENAUDY (Agence 01 - excusée)

OAP «en Joyans» :

- Dans la légende indiquer «polygone implantation» et préciser le code couleur selon typologie de logement.
- Prévoir 3 secteurs de réalisation mais avec un phasage libre.
- Ajouter un placette sur le carrefour au cœur de l'opération.
- Ajouter sur les plans la connexion piétonne avec via Rhôna.
- Préciser surface **de plancher** minimale de 40 m²
- Enlever «T1» de la liste de typologie des logements.
- % des petits logements : 15% mini / 25% maxi . Disposition appliquée sur l'ensemble de l'opération.
- Prévoir des nichoirs à oiseaux sur les bâtiments collectifs.
- Pour les commerces mettre une surface maximale.

OAP Verchères :

- Ne pas limiter le bardage des façades au bardage métallique.
- Prévoir des dispositions pour la gestion des eaux pluviales (noues ...).
- Préciser que les parkings VL sont réalisés avec des matériaux perméables (reprendre dispositions en Joyans).
- Destination des constructions : industrie, entrepôt, commerce de gros (pas de commerce de détail), tertiaires.
- Autoriser toutes les ICPE.

Sur les plans de zonage ajouter les corridors écologiques + mise à jour du PPRi.

Prochaine réunion :

- Réunion n°29 le 17 janvier 9h30 : validation des documents projets

